

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 1

Artikel: Ce doit être bon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201878>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un récit si sec pût vous amuser ? Quoiqu'il en soit, répliqua-t-elle, vous savez qu'il y a longtemps que vous m'avez promis quelque chose de pareil, et j'exige que vous dégagez votre parole. Je connois trop le *Bacha de Bude*, mais je me rappelle de vous en avoir ouï dire quelque chose d'après ce que vous en avez appris d'un de ses contemporains, qui en étoit fort enflé, et sur quelques mémoires qu'il vous en a laissés. Soit, répondit l'homme qu'on venoit de créer Auteur, il ne vaut pas la peine de me faire presser pour le peu que cela vaudra ; mais donnez-moi du temps. Un mois, reprit la Dame, et pas un jour de plus. Il fallut se soumettre à cet ordre despotique, au risque que l'ouvrage s'en ressentit. Il fut donc fait et remis au temps marqué, sous la réserve expresse du secret, qui fut promis solennellement. Un ami intelligent, entrant chez la Dame au moment qu'elle finissoit cette lecture, fut mis dans la confidence. Il donna quelques éloges à la brochure, et la Dame, qui s'en faisoit honneur, et la prenoit en quelque sorte sur son compte, la vanta sans réflexion. L'Ami, sans lui en rien dire, croyant même l'obliger, en tira copie ; et comme il n'y a, dit-on, que le premier pas qui coûte, il la donna à l'imprimeur. On imagine bien que, malgré ses promesses, la Dame fut de moitié dans la trahison. Les femmes les plus scrupuleuses sur tous les devoirs essentiels ne le sont guères sur les minuties. L'Auteur, qui ne se doute de rien, sera donc fort étonné de voir entre les mains du public une bagatelle qui devoit être ensevelie, et qui n'avoit été écrite que dans cette intention.

Voici maintenant l'histoire.

Les hommes qui, par le bonheur de la naissance, ont une illustre origine, doivent compte au public de leurs sentiments et de leur conduite ; le public, qui juge, décide, qui fait les réputations et les défait, ne leur passe pas de n'avoir qu'un mérite vulgaire ; il exige d'eux qu'ils soient dignes des distinctions qu'ils prétendent. Et comme ordinairement ceux qui ont à se parer du rang ou des qualités de leurs ancêtres, ne sont pas médiocrement avantageux, on est par cela même en droit de les apprécier, et cette appréciation ne roule guère qu'entre le respect et le mépris.

Au contraire, ceux qui sont nés dans un état obscur et ignoré, ne sont tenus qu'à porter leur charge, et à être exempts de vices grossiers ; tout ce qu'ils font au-delà est un mérite dont on leur tient compte ; mais lorsqu'un tel homme, perçant par la force de son génie toutes les écorces qui l'enveloppent, s'élève au rang des hommes célèbres, on l'évalue dans la proportion de la distance immense qui se trouve entre le point d'où il est parti, et celui où il est arrivé : son nom et ses faits doivent être connus ; c'est un hommage que la vanité, que l'orgueil même doit rendre à la vertu ; c'est un tribut dû à l'humanité. Le *Bacha de Bude* fournit un de ces exemples digne d'être rapporté, sinon pour servir de modèle, au moins pour faire voir jusqu'où une âme noble et généreuse peut s'élever.

Bude, capitale du royaume d'Hongrie, gouverné autrefois par des Rois, élus par la nation, avoit été prise en 1526, par Soliman le magnifique, celui de tous les Empereurs de la maison Ottomane, qui, pendant un règne de 46 ans, avoit le plus illustré le trône ; elle fut reprise l'année suivante par Ferdinand d'Autriche, Roi de Bohême, qui avoit été proclamé Roi par un petit nombre d'Hongrois. Soliman s'en rendit maître de nouveau, et la remit entre les mains de Jean de Zapol, concurrent de Ferdinand. Après la mort de ce Prince, et pendant la minorité de son fils Etienne, Ferdinand l'assiégea encore et la reprit. Soliman, à la sollicitation de la Reine Elizabeth de Pologne, mere d'Etienne, s'en étant d'abord rendu maître en 1541, y mit garnison et la garda.

Quoique dès lors elle ait soutenu plusieurs sièges, elle est restée sous la domination Ottomane jusqu'en 1686, qu'elle fut prise pour la dernière fois le 2 Septembre, sous le règne de Mahomet IV. Après un siège meurtrier et opiniâtre de deux mois et demi, soutenu par Apti Bacha, qui y épuisa toutes les ressources de la valeur, de l'art militaire et du génie ; c'est l'histoire de cet homme alors célèbre, que je me propose de donner ici.

Apti Bacha étoit de la Saraz, petite ville au Pays de Vaud, Canton de Berne en Suisse, qui a titre de Baranie. On ne lui connoit d'autres Seigneurs, anciens et modernes, que ceux du nom de la Saraz, étendus depuis près de trois siècles, auxquels ceux

du nom de Gingins, qui la possèdent aujourd'hui, ont succédé par droit de substitution.

Cugni, c'étoit le nom du Bacha, appartenoit à des parents pauvres, qui dans un état très borné, n'avoient cessé de donner à leur nombreuse famille l'exemple et les préceptes de la vertu et de la probité ; la frugalité, le travail, et les bonnes mœurs entretenoient chez eux, sous un toit de chaume, la santé, la tranquillité et le bonheur. Comme le plus jeune, il étoit berger ; état aujourd'hui bas et méprisé, jadis illustré par la faveur des Rois, et ensuite embelli du feu de l'imagination des Poètes.

Il avoit pour collègue un jeune garçon de sa sorte, sur lequel, pour la plupart du tems, il se remettoit du soin du troupeau ; cette profession étant peu d'accord avec ses inclinations naturelles. Un jour le loup prit une chèvre pendant qu'occupé de toute autre pensée, il négligeoit ou plutôt oublioit le troupeau qui lui étoit confié ; son camarade vint lui annoncer cette nouvelle avec effroi. Sa première reflexion fut que sa négligence pouvant lui être reprochée, la faute retomberoit sur lui, qu'il en seroit châtié. Sur une apparence aussi vraisemblable il prit son parti à l'instant, et dit à son camarade qu'il alloit en ville avertir du malheur qui venoit d'arriver, qu'il eût soin du troupeau, et sur-tout qu'il le gardât du loup. Cugni part et arrive chez son pere, qui heureusement pour lui étoit au champ avec le reste du ménage ; se trouvant seul dans la maison, il fit son paquet, s'habilla de ce qu'il avoit de mieux, et prit la route de Jougne en Franche Comté, ne se croyant en sûreté que lorsqu'il y fut arrivé : c'étoit en 1644 : il avoit alors quatorze ans.

(A suivre.)

Fausse aiguille. — Un chantre se trouvant indisposé, pria un de ses amis, ancien régent, maintenant employé au chemin de fer, de vouloir bien le remplacer.

Malheureusement, — peut-être la longueur du sermon, ou la température du temple ? — le chantre d'occasion s'endormit d'un profond sommeil.

Au moment où le second chant étoit annoncé, un fidèle s'empresse de secouer le dormeur. Celui-ci s'éveille brusquement, se lève et d'une voix tonnante : « Changement de train pour Yverdon, Neuchâtel, Fribourg et Berne. »

Signalement. — Une brave femme allait réclamer un parent à la morgue.

— A-t-il quelque signe auquel on puisse le reconnaître ? demande le gardien.

— Oh ! oui, monsieur ; il est muet.

Ce doit être bon. — Mesdames, faites roussir du beurre, délayez de la farine ; quand le roux est bien foncé, assaisonnez de poivre et d'un bouquet de persil garni ; ajoutez du lard gras et maigre coupé en dés, et laissez cuire à moitié dans le roux, vous y jetez alors des pommes de terre crues, pelées et coupées. Quand elles sont cuites, dégraissez le ragoût et servez promptement. Vous vous régalez alors, vous et les vôtres, de pommes de terre au lard.



Toutes les veines. — Entre amies :

— Vous avez appris, ma chère, que le train a broyé Pierre Dari, dont la femme disoit si souvent qu'il ne valait pas la corde pour le pendre.

— Oui, la voilà maintenant débarrassée de cette horreur d'homme.

— Et puis, elle va toucher une forte indemnité de la compagnie.

— Tous les bonheurs à la fois !

Encore un baiser est le titre de la deuxième chanson à laquelle *Pierre Alin* vient de donner la clef des champs. Pierre Alin est prudent et modeste ; il ne jette pas d'un coup tout son trésor au

vent. Il semble qu'il ait peine à se séparer de ses chansons, tant il sait bien que chacune emporte avec elle beaucoup de lui-même. C'est là, en effet, un des grands charmes de celles-ci : on y voit tout l'auteur, si sympathique et en qui la vie, sous tous ses aspects, vibre si fortement.

Mais Pierre Alin a un tort, un tort grave : il est de chez nous. Espérons qu'on voudra bien le lui pardonner. Publiée par l'éditeur milanais R. Fantuzzi, la chanson « Encore un baiser » est en vente à Lausanne et Vevey chez Fétisch frères, chez qui l'on trouve aussi la première.

Prix de consolation. —

Un jeune homme brigue la main de M^{lle} Mathilde, la fille cadette d'un gros commerçant.

— Puis-je savoir si ma demande a quelque chance d'être agréée par vous ? demande-t-il au futur beau-père.

— Hum ! j'aime mieux vous dire carrément que les renseignements que j'ai obtenus sur votre compte ne me permettent de vous accorder — si elle vous veut — que l'ainée de mes filles.



Complet. — Un monsieur d'une obésité extraordinaire va visiter l'autre matin un de ses amis. On le prie d'attendre un moment.

Survient la petite fille de la maison, une gamine de quatre ans, avec qui il s'amuse à causer.

— Viens sur mes genoux, petite, lui dit-il.

— Peux pas.

— Et pourquoi ?

— Y a plus de place.



La raie au milieu. — M. Fénail, un vieux beau, à son coiffeur :

— Faites-moi, s'il vous plaît, la raie exactement au milieu.

— Très bien, seulement je vais être obligé de vous arracher un cheveu, car il vous en reste juste sept.

THÉÂTRE et KURSAAL. — Le Théâtre a terminé jeudi soir, par deux représentations de l'*Aiglon*, la série de ses spectacles de Nouvel-An. Il eut foule à chaque représentation, « comme de juste ». Demain, dimanche, *Les deux Orphelines*, drame en 4 actes et 8 tableaux. *Les joies du foyer*, vaudeville en 3 actes.

Au Kursaal, les trois éléphants de M. Oxford font merveille chaque soir. Malheureusement, ils sont sur leur départ. On se pressait, hier, à la soirée de gala organisée en leur honneur. La semaine prochaine, programme tout nouveau.

Les refroidissements.

Si l'on sait comment commencent les refroidissements on ignore par quelles perturbations de l'organisme ils peuvent souvent finir.

N'attendez donc pas, appliquez immédiatement un emplâtre Alcock qui arrêtera rapidement le développement du mal et vous débarrassera peu à peu complètement de ses douloureux effets.

L'emplâtre Alcock est en vente dans toutes les pharmacies.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.